

Assemblée générale de la Croix-Rouge suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Assemblée générale de la Croix-Rouge suisse, à Berne, le 20 juillet 1919

Depuis 1914, par suite de la mobilisation et de la militarisation des organes de la Croix-Rouge, aucune assemblée des délégués n'avait plus eu lieu; c'était le médecin en chef de la Croix-Rouge qui assurait la bonne marche de l'institution, et chacun sait qu'il s'en est tiré d'une façon qui ne lui a valu que des louanges.

Démobilisée dès le 1^{er} juillet de cette année, la société suisse de la Croix-Rouge devait se reconstituer, nommer les membres de sa direction, élire un président, et procéder à certaines formalités administratives.

C'est pour ces diverses raisons qu'une assemblée de délégués avait été convoquée à Berne pour le dimanche 20 juillet. Présidée par M. le vice-président (le colonel Iselin, président, étant démissionnaire depuis plusieurs années), M. le colonel Neiss a ouvert la séance dans la Salle du Grand Conseil bernois par une aimable allocution dans laquelle il a relevé les mérites de notre ancien président et ceux du colonel Bohny.

100 délégués, dont 76 représentaient des sections de la Croix-Rouge et 24 des sociétés de samaritains, ont répondu à l'appel.

D'une voix claire et précise, le *médecin en chef de la Croix-Rouge* rend compte en un rapport sommaire mais très complet, du travail accompli par la Croix-Rouge suisse de 1914 jusqu'à maintenant. Il passe en revue les tristes souvenirs de l'épidémie de grippe, les services internationaux dévolus à notre Croix-Rouge pour le transport des grands-blessés, des grands-malades, des évacués du Nord; en quelques tableaux saisissants il évoque ces passages de trains auxquels ont collaboré plus spécialement

les sections de Genève, de Schaffhouse, de Zurich, de Lausanne, de Bienne.

Il rend hommage aux sœurs, aux infirmières, aux colonnes de transport, aux dames bienveillantes qui ont aidé à soulager ces milliers de malheureux qui ont traversé notre pays, à ses collaborateurs de tous les jours et qui font partie de son bureau. Enfin, en quelques paroles de grande envolée, il songe à l'avenir, à la préparation des sections et de la société suisse de la Croix-Rouge en vue des œuvres de paix, à l'affiliation éventuelle de la Société à la Ligue des Croix-Rouges dont le siège doit être à Genève, et il recommande en terminant son intéressant rapport, qu'au sein des sections, ces questions si actuelles soient sérieusement étudiées.

Après lui, c'est le *secrétaire général*, D^r Ischer, qui prend la parole pour expliquer en détail quelle a été l'activité du bureau du médecin en chef de la Croix-Rouge. Il souligne l'importance de la formation d'infirmières capables, il passe en revue les temps de la dure épreuve de la grippe et des services qu'a rendu la Croix-Rouge tant aux organes de l'armée qu'à la population civile de notre patrie; il parle des détachements d'infirmières, des volontaires innombrables qui se sont mis à la disposition de la Croix-Rouge suisse, des colonnes de transport, et signale le fait saisissant que sur quelque 500 infirmières mobilisées par la Croix-Rouge lors de l'épidémie de grippe, 69 sont mortes à la tâche!

Si le matériel des sections a été volontiers mis à la disposition de tous, ce dont il remercie les divers comités de nos sections, il craint que tout le matériel ne

puisse être rendu, parce qu'il est usé, détérioré ou perdu. Ce matériel prêté a été loin d'être suffisant, aussi la Croix-Rouge suisse a-t-elle été heureuse de recevoir fr. 400,000 du Don national, qu'elle a converti en matériel d'hôpital et de secours.

En fin de rapport, le Dr Ischer cite quelques chiffres concernant la collecte organisée dans toute la Suisse par les sections. Celle-ci a donné le beau résultat de fr. 3,300,000 (y compris le don de fr. 500,000 de la Croix-Rouge américaine), plus des dons en nature évalués à plus de fr. 100,000.

Les dépenses ont atteint près de fr. 3,100,000. Voici quelques-uns des postes notés au cours du rapport:

Pour lingerie, draps, chemises, etc. environ	fr. 700,000
Pour lainages, étoffes, vêtements, etc. environ	fr. 440,000
Pour confections (travail à domicile) environ	fr. 200,000
Pour les colonnes de transport, équipements environ	fr. 70,000
Pour autos de transport, brancards, etc. environ	fr. 75,000
Pour frais de toute nature concernant uniquement l'épidémie de grippe en 1918 environ	fr. 1,047,000

Ces deux rapports sont écoutés avec une attention soutenue et leurs péroraisons sont saluées par de vigoureux applaudissements.

Le colonel Neiss remercie les orateurs, prie l'assemblée de se lever pour honorer tous ceux et toutes celles qui ont payé de leur vie en Suisse, les services qu'ils ont rendu à la Croix-Rouge, puis on passe à la nomination des membres de la Direction.

Le Comité directeur propose les mêmes personnes que celles qui composaient la direction en 1914, et croit bon d'y ajouter

les noms du colonel Morin, Colombier (en remplacement du lieutenant-colonel de Marval appelé aux fonctions de secrétaire romand) et de M^{lle} Alice Favre (à la place de M. J. Iselin, démissionnaire). Ces nominations se font par acclamation.

Puis c'est par acclamations enthousiastes que l'assemblée porte à la présidence M. le colonel Dr Bohny, jusqu'ici membre de la Direction puis médecin en chef de la Croix-Rouge suisse.



COLONEL DR BOHNY

Président de la Croix-Rouge suisse

A ce moment, le Dr Neiss, après avoir dit quelques mots charmants à l'adresse du nouveau président, se tourne du côté de M^{me} Bohny qui pendant les cinq années qui viennent de s'écouler, n'a ménagé ni sa santé ni son temps ni sa peine pour seconder d'une façon admirable les efforts de son mari, et c'est sous les applaudissements de tous les délégués qu'il lui fait remettre un superbe vase d'argent rempli de roses, la priant de bien vouloir accepter ce beau souvenir de la part de la Croix-

Rouge suisse. Cette coupe de grandes dimensions, œuvre du ciseleur Rœthlisberger de Neuchâtel, présente sur ses faces deux cartouches: l'une représente M^{me} Bohny penchée sur un blessé, l'autre porte la dédicace: « 1914-1919 La Croix-Rouge suisse à M^{me} Bohny, hommage de reconnaissance ».

Le colonel Bohny remercie pour l'honneur qui lui est fait, et sait trouver des paroles du cœur pour apprécier l'hommage fait à son épouse. Cette cérémonie touchante restera dans le souvenir de tous ceux qui y ont assisté, et, dans sa simplicité, dit bien ce que tous les membres de la Croix-Rouge suisse avaient sur le cœur: leur reconnaissance.....

Le *rapport financier* signale que le capital si modeste de la société a passé de fr. 300,000 en 1913 à fr. 615,000 fin 1917. Les fonds spéciaux ont bénéficié de leurs intérêts et sont aujourd'hui de fr. 58,000.

Malgré cette situation favorable, le rapport du caissier central prévoit qu'il faudra trouver de nouvelles ressources, mais il ne présente point de propositions fermes à ce sujet.

St-Gall est choisi comme *lieu de réunion pour la prochaine assemblée de délégués* (probablement en 1920); la direction est chargée d'élaborer et d'appliquer le budget pour 1920. En fin de séance, le D^r *Krafft* (Lausanne) demande que la direction s'approche du Comité international et de celui qui préside aux destinées de la nouvelle Ligue des Croix-Rouges; il voudrait que cette démarche empêchât qu'il ne se produise une dualité fatale dans les organes directeurs de toutes les sociétés de la Croix-Rouge. Après explications du D^r Bohny qui

mentionne les démarches déjà faites, cette proposition ne réunit que peu de voix.

Il est, par contre, fait bon accueil à deux *motions* présentées par la section argovienne de la Croix-Rouge, formulées comme suit:

I. La Direction est invitée à préparer une *revision totale des statuts* de la Croix-Rouge suisse qui se sont montrés insuffisants et incomplets depuis leur adoption en 1914.

II. La Direction est invitée à étudier la question de la *fusion de la Croix-Rouge avec l'Alliance suisse des samaritains*, afin de supprimer la dualité qu'il y a entre ces deux œuvres de secourisme poursuivant des buts analogues.

Ces deux motions sont renvoyées à l'étude de la Direction qui fera rapport à la prochaine assemblée des délégués.

Il est 1 heure; l'ordre du jour est épuisé, et les délégués sont heureux de faire au Bürgerhaus un modeste repas en commun. Les discours qui furent prononcés à cette occasion laissent le meilleur souvenir à tous les participants; on sentait que chacun était soulagé de savoir la Croix-Rouge derechef orientée vers des œuvres de paix, après le long et si triste cauchemar de la guerre dont la Suisse a vu les misères terribles, sans — Dieu soit loué — avoir dû les subir toutes!.....

P.-S. Lors de la dernière séance de la Direction, M. le D^r Ischer a été nommé secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, et M. le D^r de Marval occupera dès le mois de septembre le poste de sous-secrétaire romand de la société. Un concours est ouvert pour repourvoir le poste d'adjoint au secrétariat.

